

COMMISSION DE DISTRICT D'ARBITRAGE

Réunion du lundi 17 octobre 2022
Procès-verbal n° 3

Président : M. Bruno DUPUIS.

Présents : MM. Jean-Michel APERCE, Sébastien AUBINEAU, Ludovic BRUNETEAU, Hugo CHAMOLEY, Gaël CHARON, Tanguy FLOZE, Jean-Michel GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA), Paul HERGAULT, Patrick JALLADEAU, David PLAINCHAMP, Jean-Louis RIDEAU, Patrick RIVIERE.

Excusés : Mme Isabelle TOURRAIS,
MM. Juba ASMA, Léo BEULET (chargés de mission), Albert BOUCHET Jordan MORISSON (chargé de mission), Christian SAVIGNY (représentant de la Commission Technique)

Le PV n°02 du 07-09-2022 est adopté à l'unanimité

CIVILITÉS

Les membres de la CDA adressent leurs plus sincères félicitations à Maxence GUIN et sa compagne pour la naissance de leur fils Léandre.

LECTURE DES COURRIERS

Courriers de :

- RAKOTOHARISOA Cinthia signalant son arrêt de l'arbitrage.
- VANWYNSBERGHE Benoit souhaitant suivre une préparation Ligue cette saison. La CDA le tiendra informé de sa décision prochainement.
- Club d' ASLONNES. Pris connaissance.
- Club de l'ENVIGNE. Pris connaissance.
- PIQUION Adrien. Pris connaissance.
- PLAINCHAMP Elina informant de sa mutation vers la Ligue des Pays de la Loire. La CDA lui souhaite une bonne continuation.
- Club des ROCHES LA VILLEDIEU. Pris connaissance. Les clubs de D5 qui ne fournissent pas d'arbitre(s) officiel(s) ne seront pas prioritaires sur la désignation d'un arbitre officiel sur leurs rencontres.
- La LFNA concernant les délégations sur les compétitions régionales. Le pôle désignations appliquera les consignes.
- DUGAST Victor signalant vouloir prendre une année sabbatique. La commission émet un avis favorable à sa demande et transmet cette dernière à la commission départementale du Statut de l'Arbitrage.
- GUILLEBAULT Daniel. Le Président va prendre contact.
- NKAMBA NZINGA Dagit annonçant son arrivée dans la Vienne et dans le club de l'US Chauvigny.
- LABOUIDYA Aymen. Le Président regrette le manque d'accompagnement de son club.
- BENAZZOUZ Walid. Une réponse lui a déjà été apportée.
- BEAUFILS Sébastien. Pris connaissance.
- OUVRARD Frédéric. Pris connaissance.
- La LFNA concernant l'arrivée dans la Vienne de Jonathan LENOBLE, arbitre élite.
- TAHO BLEHOUIN Kévin. Le Président regrette le manque d'accompagnement de son club.
- LAVRARD Benoit. Le nécessaire a été fait.
- TADJIDDINE Omrane signalant son arrêt de l'arbitrage. La commission le remercie pour les services rendus à l'arbitrage.

- SOUCHAUD Éric. Pris connaissance.
- Club de CENON SUR VIENNE. Pris connaissance.
- IMBERT Christophe. La commission donne un avis favorable à sa demande pour observer en D4. Le président va prendre contact avec lui pour mettre en place une formation.

Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- GIRAUD Nicolas du 05/10/2022 au 11/10/2022
- PERIVIER Soline du 01/09/2022 au 01/12/2022
- DESROCHE Christophe du 06/10/2022 au 12/10/2022
- MAILLET Nathan en date du 15/10/2022 pour une durée de trois semaines
- BOUCHET Albert du 08/09/2022 au 08/10/2022.
- GARDAIS Flavien du 28/09/2022 au 10/10/2022
- BALESTRAT Mathieu en date du 15/09/2022 pour une durée d'un mois

INFORMATIONS GENERALES

Projets saison 2022-2023 :

Les Code de Bonne Conduite et Contrat de Tutorat ont été validés par le Comité de Direction. Les documents sont applicables pour la saison 2022-2023. Ils ont été adressés à l'ensemble des arbitres pour prise de connaissance.

Le « Code de Bonne Conduite » sera tenu par un binôme désigné par la CDA : Jean-Louis RIDEAU et Gael CHARON en collaboration avec le secrétariat du District de la Vienne.

Tests physiques :

18 arbitres ont participé à la première session le samedi 15 octobre (18 réussites).

Les tests physiques se poursuivent sur les dates suivantes :

- **MARDI 18 OCTOBRE 2022** – RDV à 21h00 pour début des tests à 21h30
- **JEUDI 20 OCTOBRE 2022** – RDV à 19h00 pour début des tests à 19h30
- **SAMEDI 22 OCTOBRE 2022** - RDV à 8h30 pour début des tests à 9h00

L'inscription est obligatoire via Google Forms.

Remerciements aux clubs de CROUTELLE et FONTAINE LE COMTE pour le partage du terrain synthétique le jeudi 20 octobre, permettant de proposer à nos arbitres un créneau en début de soirée.

Pour rappel, l'échec aux tests physiques entraîne une rétrogradation (sauf pour les D4) tandis que la réussite aux tests physiques permet de prétendre à une promotion en fin de saison.

De plus, en cas de réussite aux tests physiques dans la catégorie supérieure, l'arbitre peut être désigné en cas de besoin dans cette même catégorie.

Les arbitres stagiaires ont été cordialement conviés à participer aux tests physiques.

Point sur les désignations :

167 arbitres sont désignables à ce jour.

La Commission prend connaissance de la première situation des clubs vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage. La CDA applique les directives du Comité de Direction, à savoir que les rencontres opposant deux clubs en infraction de la D5 à la D2 ne seront pas couvertes.

Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 13h.** Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- Des remontées laissent entendre des difficultés à joindre le District de la Vienne. Pour information, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

FORMATIONS - EXAMENS

Ecoles d'arbitrage

Elles sont fixées (sauf modifications) aux dates suivantes : 21 /10 + 18 /11 + 09 /12.

Les inscriptions sont ouvertes pour la première école d'arbitrage le 21/10. 23 arbitres se sont inscrits à date.

Evalbox

47 arbitres (sur 107) ont participé au premier questionnaire EVALBOX. Cela représente 44% de participation.

Un examen EVALBOX sera envoyé, au mois de décembre, à l'ensemble des arbitres. Cette note comptera à 30 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison et, un deuxième examen sera envoyé au mois de Avril/Mai 2023. Cette note comptera à 70 % de la note théorique finale pour le classement de fin de saison.

Pour information générale, toute note inférieure à 10 ne permettra pas une promotion. Pour un arbitre D1, D2, D3, AAD1, toute note inférieure à 10 entrainera automatiquement une descente dans la catégorie inférieure.

Préparation Ligue

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Un appel à candidature adressé aux arbitres de D1 et D2 et aux JAD élite sera prochainement envoyé.

Stage cohésion de début de saison

Le stage au CREPS de Boivre aura lieu le **samedi 5 novembre toute la journée**. Le Président a envoyé un courriel à l'ensemble des arbitres officiels (copie aux arbitres de Ligue et aux observateurs). Le programme est à définir et vous sera communiquée. Les inscriptions sont ouvertes.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

La CDA souhaite que le règlement intérieur pour la saison 2022-2023 soit proposé au Comité de Direction pour validation.

Prochaine réunion le 05/12/2022 au District de la Vienne de Football

**Le Président,
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,
Ludovic BRUNETEAU**